



KPMG Audit
Le Belvédère
1 Cours Valmy
CS 50034
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

RECUE
le 3 JUIN 2014

**Comité National des Interprofessions
des Vins à Appellation d'Origine**

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013
Comité National des Interprofessions des Vins à Appellation
d'Origine
12, rue Sainte-Anne - 75001 Paris
Ce rapport contient 15 pages
Référence : BPAU/EKER

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance,
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social:
KPMG S.A.
Immeuble Le Patin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Le Belvédère
1 Cours Valmy
CS 50034
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Comité National des Interprofessions des Vins à Appellation d'Origine

Siège social : 12, rue Sainte-Anne - 75001 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Comité National des Interprofessions des Vins à Appellation d'Origine, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

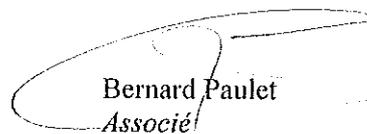
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données, étant fait observer que le rapport du trésorier sur la situation financière et les comptes annuels est fait verbalement lors de l'Assemblée Générale.

Paris La Défense, le 16 juin 2014

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Bernard Paulet
Associé

COMITE NATIONAL DES INTERPROFESSIONS DES VINS A APPELLATION D'ORIGINE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013
En Euros

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	PASSIF	31 décembre 2013	31 décembre 2012
ACTIF					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			FONDS PROPRES (note 5)		
Dépôt de garantie loyer	10 707	10 707	Résultats antérieurs mis en réserves	299 800	299 800
Titres de participation SOPEXA (note 2)	1 525	1 525	Report à nouveau	11 540	12 808
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES (a)	12 232	12 232	Excédent (Insuffisance) de l'exercice	53 271	-1 268
ACTIF CIRCULANT			TOTAL DES FONDS PROPRES (a)	364 611	311 339
Cautions Panel Suisse France Agrimer	122 925	264 249	PROVISION POUR CHARGES		
Créances des adhérents (note 3.1)	455 524	-22 562	Engagements de retraite (note 6) (b)	66 572	59 684
Provisions sur créances douteuses (note 3.2)	0	187 146	DETTES		
Subventions à recevoir (note 3.3)	68 727	2 842	Charges à payer :		
TVA déductible et crédit de TVA	50 819	5 159	Panel	24 736	17 342
Facture à établir (note 3.5)	86 400	4 619	Fonctionnement	49 941	38 247
Créances sociales	0		Actions communes	27 308	72 875
Produits à recevoir	3 516		Programme Technique	42 800	173 400
			Programme Chine	649 536	
Valeurs mobilières de placements	22 356	22 356	TOTAL DES CHARGES A PAYER (note 7) (c) :	794 321	301 863
- SICAV Trésorerie (note 4)	877 776	388 325	Dettes fiscales et sociales (d)	294 730	81 292
DISPONIBILITES			Autres dettes :		
TOTAL ACTIF CIRCULANT (b) :	1 688 043	852 135	Comptes des interprofessions (note 3.6) (e)	6 956	0
Charges constatées d'avance (note 8) (c)	80 143	25 552	Avoir à établir (note 3.4) (f)	228 227	
			Avances de trésorerie (g)	0	102 243
TOTAL DE L'ACTIF (a) + (b) + (c)	1 780 418	889 919	TOTAL DES DETTES (c)+(d)+(e)+(f)+(g)	1 324 234	485 399
			Produit constaté d'avance (h)	25 000	33 497
			TOTAL DU PASSIF (a) +(b) +(c) +(d) + (e) +(f)+(g)+(h)	1 780 418	889 919

COMITE NATIONAL DES INTERPROFESSIONS DES VINS A APPELLATION D'ORIGINE

COMpte DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2013
En Euros

CHARGES	2013	2012	PRODUITS	2013	2012
FONCTIONNEMENT			FONCTIONNEMENT		
Fournitures	5 737	2 382	Cotisations :	602 160	564 020
Achat matériel	339	1 758			
Loyers et charges	74 250	75 453			
Rémunérations et charges sociales	325 670	326 184			
Frais de secrétariat / consultation	3 064	2 510			
Frais de déplacement et représentation	64 826	77 793	Produits financiers	1 743	4 365
Frais assemblée générale	14 898	13 753			
Autres frais de gestion	71 997	69 316	Divers produits d'exploitation	632	1 669
Frais financiers	418	1 048			
Indemnités président	13 900	13 900			
Total des charges de fonctionnement (a)	575 099	584 097	Total des produits de fonctionnement (a)	604 536	570 054
ACTIONS COMMUNES			ACTIONS COMMUNES		
Relations France	69 925	73 506	Contributions	230 886	358 450
Relations Union Européenne	81 929	79 250			
Cotisations CNVS	9 471	9 471			
Cotisations AIDV	1 450	250			
Cotisation CLIAA	7 586	3 610			
Autres actions communes	66 636	219 403			
Cotisation Vins & Société	24 398	17 222	Cotisation Vins & Société	30 660	30 000
Stratégie et communication	2 200	2 200			
Total des charges "actions communes" (b)	263 595	404 912	Total des produits "actions communes" (b)	261 546	388 450
PROGRAMME COMMUNICATION			PROGRAMME COMMUNICATION		
SIA	266 607	270 763	Cotisations SIA	133 428	150 000
			Subventions SIA	133 179	162 027
Total des charges "Programme communication" (c)	266 607	270 763	Total des produits "Programme Communication" (c)	266 607	312 027
PANELS ET ACTIONS ETRANGERES			PANELS ET ACTIONS ETRANGERS		
Panels Etrangers USA	3 327	0	Monopoles	13 756,00	13 959
Panels Suisse	141 608	135 298	Etude Restauration	30 152,00	30 152
Monopoles	13 869	13 225	GTI	14 088,20	14 088
Etude Restauration	29 546	29 000	Euromonitor	20 286,00	20 286
GTI	13 850	13 971	Subventions Panel Suisse	106 227,00	101 474
Euromonitor	20 286	20 286	Contribution Panel Suisse	35 409,00	34 442
Frais communs	0	0	Restauration USA	30 006,00	0
Restauration Panel	60 000	0	Subvention restauration USA	30 000,00	0
			Total des produits "panels et actions étrangers" (d)	279 924,20	214 401
Total des charges "panels et actions étrangers" (d)	282 486	211 785			
COMMISSION TECHNIQUE			COMMISSION TECHNIQUE		
Programme technique	0	38 600	Programme technique reprise de provisions	12 000,00	30 420
Génome	0	0	Génome	3 273,00	14 142
Biocides	0	20 606	Biocides cotisations	-	0
			Total des produits "commission technique" (e)	15 273,00	44 562
Total des charges "commissions techniques" (e)	0	59 206			
Action Economique (f)	27 883	0	Cotisation action économique (f)	41 057	0
Programme Chine (g)	1 138 714	0	Cotisation Chine (g)	1 066 712	0
			Subvention Chine (g)	72 000	0
EXCEDENT (INSUFFISANCE) DE L'EXERCICE					
Au titre du budget de fonctionnement - résultat (a)	29 436	-14 042			
Au titre des actions communes - résultat (b)	-2 049	-16 462			
Au titre du Programme communication - résultat (c)	0	41 264			
Au titre des panels étrangers - résultat (d)	-2 562	2 616			
Au titre des commissions techniques- résultat (e)	15 273	-14 644			
Au titre de l'action économique - résultat (f)	13 174	0			
Au titre du programme Chine - résultat (g)	-2	0			
Excédent (Insuffisance) global	53 271	-1 268			
TOTAL DES CHARGES ET DU RESULTAT (a) à (g)	2 607 655	1 529 495	TOTAL DES PRODUITS (a) à (g)	2 607 655	1 529 495

-COMITE NATIONAL DES INTERPROFESSIONS
DES VINS A APPELLATION D'ORIGINE

ANNEXE

31 décembre 2013

NOTE 1 : REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principes retenus dans l'élaboration des comptes annuels reposent sur ceux définis par le Plan Comptable Général. La comptabilité est tenue en conformité avec les engagements pris par le Comité au cours de l'exercice.

Les programmes d'action font l'objet d'un suivi comptable particulier dans la mesure où ils bénéficient d'un financement spécifique.

Le compte de résultat présente les flux financiers liés aux différentes activités suivies par le Comité au cours de l'exercice dans le cadre de budgets préalablement définis.

Le bilan décrit la situation patrimoniale du Comité au 31 décembre 2013. Les contributions à encaisser en 2014 au titre de l'exercice 2013 sont comptabilisées en produits à recevoir au 31 décembre 2013. Un détail est donné dans la note 3.1.

Les charges restant à payer à cette même date sont présentées sous la rubrique charges à payer dont un détail est présenté dans la note 7.

Les indemnités de fin de carrière dues à l'occasion du départ en retraite des salariés du CNIV aux termes de la convention des vins, cidres, jus de fruits, spiritueux et liqueurs de France sont enregistrées au passif du bilan dans le poste « Provisions pour charges ».

Ces indemnités évaluées suivant la méthode prospective tiennent compte d'un âge de départ en retraite fixé à 62 ans et d'un taux de charges sociales de 45 %.

La note 6 retrace l'évolution des engagements retraite décrits ci-dessus.

NOTE 2 : TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation concernent les actions que le CNIV possède sur la société SOPEXA.

Ils représentent 1% du capital de la société, soit 100 actions d'une valeur nominale de 15,25 €.

Ces titres sont valorisés à leur coût d'achat historique.

NOTE 3 : CREANCES DES ADHERENTS ET PRODUITS A RECEVOIR**3.1 Créances des adhérents :**

Au 31 décembre, chaque organisme reste devoir au titre de ses contributions les sommes suivantes (en Euros) :

	2013	2012
ALSACE		
Suisse 2012		3 842
BEAUJOLAIS		
Programme chine	18 202	
BERGERAC		
GTI 2012		548
USA 2013	1 995	
Suisse 2013	4 810	
Fonctionnement 2eme S2013	5 940	
Action commune 2ème S2013	2 394	
Programme chine	9 578	
CIBV BORDEAUX		
Technique ANR 2011		12 000
Restauration 2S2011		0
Actions communes		2 250
Action Economique		7 072
Actions communes 2ème semestre 2012		36 255
Fonctionnement + Actions communes		42 320
SIA 2013	15 832	
Programme Economique 2013	8 655	
BOURGOGNE		
Programme chine	49 608	

	2013	2012
CAHORS		
Programme Economique 2013	392	
Programme chine	4 898	
CIVC CHAMPAGNE		
Avoir cotisations ANR 2009 AG 17/07/2009		-18 765
Génome 2009		22 680
Action commune compl. 2011		2 025
Biocide 2S2011		16 146
Panel Suède 2012		90
Panel Suede et Suisse 2012		3 480
USA 2013	5 978	
Restauration 2013	3 129	
Action commune 2ème S2013	18 230	
Programme chine	87 855	
CORSE		
Vin&sté		374
Fonctionnement		3 640
Fonctionnement 2ème S2013	3 618	
Action commune 2ème S2013	1 458	
Programme Economique 2013	691	
Programme chine	7 655	
CIV LANGUEDOC		
Panel restauration+GTI		3 467
Fonctionnement et actions communes		26 141
Programme chine	37 819	
INTER OC		
Fonctionnement et actions communes		32 478
Panel restauration 2012		3 588
Action économiques 2012		2 921
Restauration 2013	3 588	
SIA 2013	8 441	
CIVP PROVENCE		
Avoir actions communes	-1 479	-1 479
Programme chine	23 215	

	2013	2012
INTER RHONE		
Panel USA, Suisse		4 608
USA 2013	7 987	
Monopole Colombie britannique 2013	194	
ROUSSILLON		
ANR 2012		1 485
Action économique 2012		2 592
USA 2013	667	
Programme Economique 2013	3 173	
Programme chine	23 077	
CIV SUD OUEST		
Contribution complémentaire 2007		2 863
Cotisation ANR		
Panel GTI+restauration 2012		496
Panel GTI 2010		179
Actions économiques 2011		
USA 2013	667	
Fonctionnement 2ème S2013	13 177	
Programme chine	20 168	
INTER LOIRE		
Fonctionnement et actions communes		50 953
SIA 2013	9 069	
Programme Chine	35 402	
DURAS		
Fonctionnement 2ème S2013	1 500	
IFV		
SIA 2014	17 940	
Total des clients au 31 décembre	455 524	264 249

3.2 Dépréciation des créances anciennes impayées :

A la fin de l'exercice, toutes les créances anciennes constatées en 2012 ont été recouvrées. Il n'existe aucune créance de plus d'un an d'ancienneté. La provision constituée antérieurement a été reprise au cours de l'exercice.

	2013	2012
CIVC CHAMPAGNE		
GENOME 2009		-3 273
Actions communes complément		-2 025
CIV BORDEAUX		
ANR 2011		-12 000
Actions communes complément		-2 250
CIV SUD OUEST		
Contribution complémentaire 2007		-2 863
Panel GTI 2010		-150
Total provision sur créances anciennes impayées	0	-22 562

3.3 Subventions à recevoir :

	2013	2012
Panel SUISSE 2012	0	101 474
Panel USA - subvention 2011	0	85 672
Panel Suisse 2013	68 727	0
	68 727	
Total des produits à recevoir au 31 décembre	68 727	187 146

3.4 Avoir à établir :

	2013	2012
Panel Suisse	106 227	0
Panel USA	30 000	0
Programme Chine	92 000	0
Total des avoirs à établir au 31 décembre	228 227	0

3.5 Facture à établir :

	2013	2012
Programme Chine	86 400	0
Total des Factures à établir au 31 décembre	86 400	0

3.6 Interprofessions acomptes versés :

	2013	2012
Sud-ouest SIA 2014	6 956	0
Total des acomptes perçus au 31 décembre	6 956	0

NOTE 4 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres des SICAV de trésorerie sont comptabilisés à leur valeur d'achat. Les plus ou moins values sont constatées lors de la cession de ces titres.

À la clôture de l'exercice 2013, l'évaluation boursière des 4 actions de la SICAV SOGEMONEVALOR était de 24 131 €. La plus-value latente est de 1 774€.

Au 31 décembre 2012, la plus-value latente était de 1 742 €.

NOTE 5 : FONDS PROPRES

L'évolution des fonds propres au cours de l'exercice est constituée par l'affectation des résultats de l'exercice précédent.

Conformément aux décisions d'affectation de résultat prises par l'Assemblée Générale, ils s'analysent par activité comme suit (en euros) :

(en €.)	<u>Au 01/01/2013</u>		<u>Résultat 2012</u>	<u>Au 31/12/2013</u>	
	<u>Report à nouveau</u>	<u>Réserves</u>		<u>Report à nouveau</u>	<u>Réserves</u>
Fonctionnement AFIVIN Actions communes	-22 055	136 391	-30 504	-52 559	136 391
Projet économique	13 300	0	0	13 300	0
Programme communication	21 622	44 904	41 264	62 886	44 904
Panels étrangers	12 437	124 036	2 616	15 053	124 036
Technique	-12 497	-5 531	-14 644	-27 141	-5 531
Total fonds propres	12 808	299 800	-1 268	11 540	299 800

NOTE 6 : ENGAGEMENTS RETRAITE

La valorisation des indemnités retraite arrêtée au 31 décembre 2013 s'établit à 66 572 euros. L'incidence sur le résultat de l'exercice 2013 est une charge de 6 888 euros.

<u>Engagements</u> <u>retraite au</u> <u>01/01/2013</u>	<u>Dotations</u>	<u>2013</u>	<u>Engagements</u> <u>retraite au</u> <u>31/12/2013</u>
59 684	6 888		66 572

NOTE 7 : CHARGES A PAYER

L'analyse des charges restant à payer au 31 décembre est la suivante (en Euros) :

	<u>2 013</u>	<u>2 012</u>	
Panels			17 342
Panel USA - IRI	0	0	
Panel-Conso HD	24 736	17 342	
Monopole Quebec	0	0	
Fonctionnement			38 247
Frais de déplacement et réunion	5 237	3 725	
Divers frais de fonctionnement	7 304	2 778	
Honoraires Commissaire aux comptes et expert-comptable	37 400	31 744	
Actions communes			72 875
Nsa Bastille	718	718	
Arcturus UE et France	24 893	14 675	
AIDV	1 100	500	
CLIAA	598	0	
QPC	0	55 912	
ECHO		950	
RVI		120	
Programme technique			173 400
ANR GENOME	16 200	120 200	
Biocides	26 600	53 200	
Programme Chine			649 536
Total des charges à payer			301 864

NOTE 8 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avances, à la clôture de l'exercice, sont les suivantes :

<u>Charges constatées d'avances</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Fonctionnement	0	1 588
SIA	80 143	23 964
TOTAL	80 143	25 552

NOTE 9 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION (DIF)**

Les dépenses engagées au titre du droit individuel à la formation (DIF) constituent une charge de la période et ne donnent lieu à aucun provisionnement.

Le volume d'heures de formation cumulé au 31 décembre de ce dernier exercice correspondant aux droits acquis au titre du DIF s'élève à 367 heures.

L'intégralité de ces heures n'a pas donné lieu à demande de la part des salariés et ne fait donc l'objet d'aucune provision.